

## MOTION DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

### LE CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX RENOUVELLE SON SOUTIEN A NASRIN SOTOUDEH, AVOCATE IRANIENNE

Adoptée par l'Assemblée générale des 7 et 8 février 2020

\* \*

**Le Conseil national des barreaux, réuni en assemblée générale les 7 et 8 février 2020,**

#### **RAPPELLE :**

- Que Nasrin Sotoudeh, avocate iranienne au barreau de Téhéran, figure du combat en faveur des droits de l'homme dans son pays, a été arrêtée le 13 juin 2018 pour avoir pris la défense dans les médias de l'une de ses clientes qui avait ôté son foulard en public ;
- Que notre consœur Nasrin Sotoudeh a été condamnée à 33 ans de prison et 148 coups de fouet le 8 mars 2019 ;
- Que le Conseil national des barreaux soutient depuis son interpellation notre consœur et a notamment adopté en assemblée générale deux motions, les 14 septembre 2018 et 15 mars 2019, appelant à sa libération ;
- Que la Présidente du CNB a adressé le 13 mars 2019 une lettre au Président de la République l'interpellant sur la situation de notre consœur et lui demandant de mener toute action utile à son soutien ;
- Que le CNB a également interpellé dans les mêmes termes les Présidents et Chefs de Gouvernement des autres Etats membres de l'Union européenne ainsi que les institutions européennes et les instances internationales ;
- Que le CNB a lancé une pétition qui a recueilli 431 941 signatures ;
- Que depuis près d'une année le siège du Conseil national des Barreaux est recouvert sur la façade de l'immeuble d'une bache reproduisant le portrait de Nasrin Sotoudeh.

**DECIDE** de poursuivre toutes actions en soutien de notre consœur toujours emprisonnée pour des faits qui relèvent exclusivement de son exercice professionnel et notamment décide de maintenir, pour l'année 2020, l'installation de la bache sur la façade de l'immeuble du 180 Boulevard Haussmann ;

**RENOUVELLE** sa demande au gouvernement français et aux institutions européennes et internationales de poursuivre et d'intensifier leurs démarches afin d'obtenir la libération immédiate et inconditionnelle de Nasrin Sotoudeh.

Fait à Paris le 8 février 2020

#### **Conseil national des barreaux**

Le CNB renouvelle son soutien à Nasrin Sotoudeh, avocate iranienne  
Motion adoptée par l'Assemblée générale des 7 et 8 février 2020